



**Bulletin N°4 – Octobre 2020**

Madame, Monsieur,

L'assassinat du professeur d'histoire géographique, Samuel PATY, ce vendredi 16 octobre nous fait passer un nouveau cap dans la barbarie. Ce n'est pas un hasard si de tels fanatiques s'attaquent à l'école de la République. C'est elle qui favorise l'émancipation de nos enfants, c'est elle qui apprend à chacun à faire la différence entre le savoir et la croyance. C'est elle qui permet de progresser vers la liberté, l'égalité et la fraternité qui sont l'identité et l'honneur de la France.

Dans cet automne bien sombre, avec la nouvelle propagation de la covid-19 qui nous oblige à annuler une à une les manifestations de fin d'année, nous avons pu nous réjouir de deux belles actions, qui s'inscrivent pleinement dans le projet de la municipalité DAMELEVIÈRES « Ville Active et Sportive ».

Le 11 octobre, nous avons pu accueillir la 1<sup>ère</sup> édition de la Mirabelle Classic organisée par l'association damelibérienne Teams Macadams Cowboys. Cette course cycliste a réuni les meilleures équipes féminines françaises sur un circuit très technique.

Le 15 octobre nous avons appris la sélection de Damelevières au projet « Classe Olympique » proposé par le Comité Départementale Olympique Sportif pour promouvoir le sport et ses valeurs auprès des élèves.

« L'éducation est l'arme la plus puissante que vous pouvez utiliser pour changer le monde » disait Nelson MANDELA.

Faisons vivre cette citation et donnons toutes les armes, non violentes, à nos enfants pour qu'ils résistent aux idéologies de mort qui prospèrent sur les peurs et les ignorances. L'ouverture sur le monde est la seule voie du respect, de la raison et de la tolérance.

Très sincèrement

Le Maire,  
Christophe SONREL

# Travaux à venir



**Réunions Publiques : échanger, proposer, débattre**

## Nouveaux projets sur la ville :

Dans les 2 années qui arrivent la municipalité de Damelevières prévoit des travaux d'importance sur la route de Blainville, la rue du Grand-Pré et la rue Sainte Libaire. L'objectif principal est d'améliorer la sécurité de tous les usagers de la rue. Pour cela plusieurs pistes sont à l'étude : réduire la largeur de la route, sécuriser la place des cyclistes et piétons, ainsi que les places de stationnement.

*Venez échanger sur ces projets !*

Afin de partager les informations et d'échanger sur ces projets qui vont impacter la vie des usagers et des habitants, la municipalité vous invite à deux réunions publiques – Salle Jean Ferrat

- le mercredi 18 novembre à 18h pour les travaux Route de Blainville
- le mercredi 2 décembre à 18h pour les travaux Rue du Grand Pré.

*Afin de respecter les mesures sanitaires merci de vous inscrire en mairie en téléphonant au 03.83.75.70.77.*

*Priorité donnée aux habitants des quartiers concernés.*



## Sécurité routière : l'affaire de tous !

La municipalité met en œuvre diverses actions pour améliorer la sécurité de toutes et tous.

Dans la continuité du PAVE (Plan d'accessibilité de la voirie et des espaces publics) mis en place dans notre commune dès 2016, une série de potelets et barrières vient d'être installée sur la commune pour sécuriser les piétons.

Sur la route, 5 radars de prévention fixes et mobiles ont été mis en place. Malgré cela, comme nous l'a fait remarquer une habitante du quartier de la Route de Charmois : « Ni le feu tricolore en haut de la rue, ni le "stop" en bas n'empêchent les cylindrées d'être testées par ces apprentis pilotes et d'atteindre des vitesses folles ». Dans nos rues comme partout, **le respect doit être notre seule ligne de conduite !**

# Vie pratique



**Nouveau site de la ville**

Lancé depuis le 20 octobre 2020 [www.damelevieres.fr](http://www.damelevieres.fr), un site internet à l'ergonomie plus intuitive et au design moderne adaptable aux différents formats d'écran (smartphone, tablette...).

N'hésitez pas à le visiter, nous envoyer vos photos et informations à l'adresse suivante : [communication@damelevieres.fr](mailto:communication@damelevieres.fr)



**Bornes pour véhicules électriques**

Le secteur du Lunévillois compte à ce jour dix bornes de recharges dont deux sur Damelevières et Blainville. Elles sont en service depuis la mi-octobre.

Pour recharger son véhicule il faut commencer par créer un compte en ligne sur le site internet de l'opérateur :

<https://client.izivia.com/account/#/register>

Coût : 0.5 € TTC pour 30 minutes de charge. (4 heures maxi)

Plus d'infos sur : [pays-lunevillois.com](http://pays-lunevillois.com)

# Enfance & Jeunesse

A la veille des vacances d'octobre, les parents des enfants inscrits à la cantine et à la garderie périscolaire des P'tits Loups ont été informés de changements dans la façon de réserver ces différents services. En effet, jusqu'à présent un délai de 15 jours était demandé dans les réservations mais sans démarche d'accompagnement des familles.



Pourquoi des plannings quinze jours à l'avance ?

Pour gérer les denrées alimentaires qui sont commandées 15 jours à l'avance au fournisseur et prévoir le planning des encadrant-es.

Ce délai n'étant pas forcément respecté, cela entraînait des majorations tarifaires pour cause de retard pour nombre de familles. Afin d'accompagner les familles dans le respect de ce délai de 15 jours, une démarche progressive est mise en place avec dans un premier temps une relance chaque semaine des familles par mail.

A l'aide d'un sondage en ligne, plus besoin de remplir des feuilles volantes, des tableaux excel ou d'envoyer SMS ou photos : un moyen unique et sécurisé pour transmettre le planning des enfants est mis en place.

**Fanny Penaroyas, Adjointe à l'enfance et à la jeunesse**, a eu l'occasion d'échanger avec les parents qui l'ont souhaité afin d'expliquer l'objectif de cette démarche : servir aux enfants des repas en quantité suffisante et de qualité, et offrir un accueil matin et soir bienveillant et sécurisant pour les enfants. Cette démarche et le dialogue avec les parents amèneront probablement d'autres améliorations afin de mieux atteindre cet objectif que partagent les familles et la municipalité. Pour toutes questions, Mme Penaroyas reste à disposition.

## Aperçu des vacances d'Octobre aux P'tits loups & au Foyer des jeunes



### A NOTER - VACANCES DE NOËL



Les P'tits Loups pourront accueillir vos enfants la semaine de Noël mais seront fermés à compter du 25 décembre pour une réouverture le 4 janvier 2021.



Le Foyer des Jeunes sera fermé les deux semaines de Noël & Nouvel An.

### SIS – Spectacle de Saint-Nicolas des écoles



Lily Poppins revient cette année avec non pas 1 mais 3 spectacles pour le plus grand bonheur des élèves !

Pour des raisons de sécurité et afin de respecter les mesures sanitaires, le spectacle se déroulera sur la journée complète du 11 décembre au galaxy.

Les élèves seront accueillis par classe.

# Cadre de vie



## Concours des Maisons Fleuries 2020

Cette année malgré la sécheresse, le fleurissement des jardins était magnifique et le jury du concours des maisons fleuries s'est fait plaisir lors de son passage dans les rues de la ville.

Afin de respecter les mesures sanitaires, la remise des prix du concours des Maisons Fleuries 2020 a eu lieu exceptionnellement par courrier ou au domicile des particuliers qui se sont vu remettre en main propre le diplôme et le bon d'achat par Christophe Sonrel – Maire et Blandine Legras – Conseillère municipale, Présidente du jury. Quelques photos pour le plaisir des yeux...

### Catégorie Maisons Individuelles



© V. Fritsch



© J. Lemoine

Félicitations à Mme et Mr Convolte qui ont reçu le 1<sup>ER</sup> prix dans la catégorie Maison individuelle



© V. Fritsch

Suivis de Mr et Mme Villaumé



© V. Fritsch

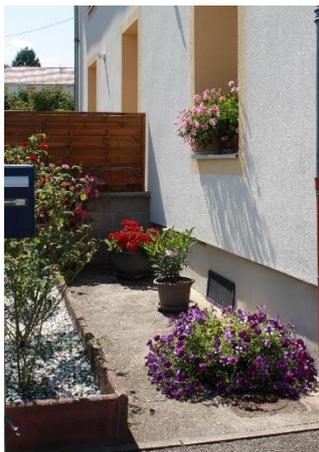
Et enfin le 3<sup>e</sup> prix a été attribué à Mr et Mme Colin

### Catégorie Cités



© V. Fritsch

1<sup>er</sup> prix pour Mr et Mme Heilliette



© V. Fritsch

2<sup>e</sup> prix pour Mr et Mme Reiter



© V. Fritsch

3<sup>e</sup> prix pour Mr et Mme Grucker

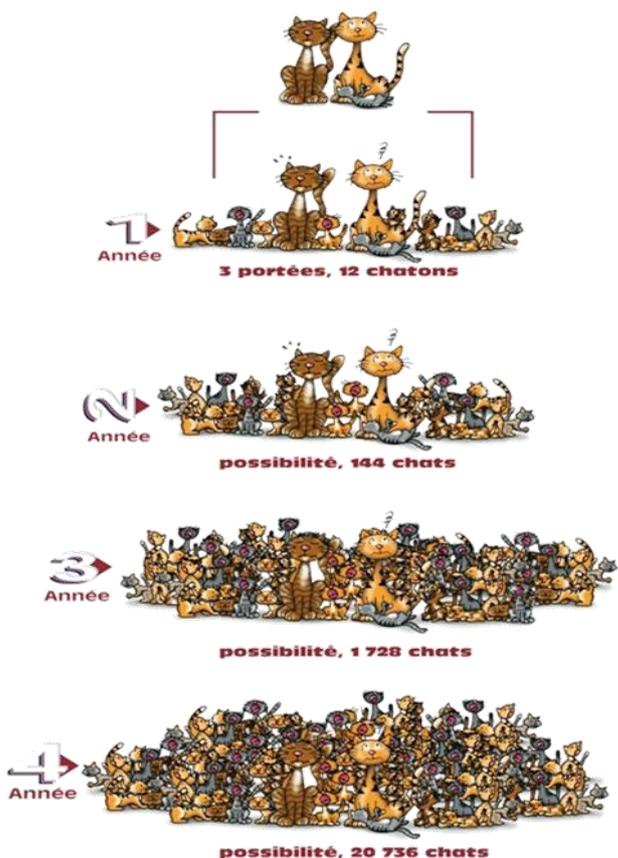
## Profitez de l'automne pour cultiver les bons gestes...

Le Compost – Pensez-y pour valoriser vos différents déchets de jardin. Les feuilles mortes du jardin méritent mieux que de finir à la déchetterie ! Elles peuvent constituer un terreau gratuit, parfait pour vos futurs semis et boutures (car fin, aéré et pauvre en substances nutritives). Ramassez-les quand elles sont un peu humides (pas gorgées d'eau).



Trucs & astuces : Pour tous savoir rendez-vous sur [www.damelevieres.fr](http://www.damelevieres.fr) Rubrique environnement

## Mieux vivre ensemble



### La prolifération du chat

Nous vous rappelons qu'il est interdit de nourrir les chats errants selon le règlement sanitaire départemental pour éviter la prolifération de cet animal classé comme nuisible. Plus d'infos sur [www.meurthe-et-moselle.gouv.fr/](http://www.meurthe-et-moselle.gouv.fr/)



### Interdiction du brûlage de déchets de jardin

Rappel de l'arrêté préfectoral :

« Le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie. »

# Solidarité



## Plan Hivernal 2020-2021

Vous avez plus de 65 ans ou vous êtes en situation de handicap, pensez à venir vous inscrire sur le registre Plan Hivernal en mairie à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2020 ou téléphonez au ☎ 03.83.75.70.77.

Plus d'infos

[www.gouvernement.fr/risques/grand-froid](http://www.gouvernement.fr/risques/grand-froid)



## Solidarité entre CCAS

Dans le cadre d'un partenariat avec l'antenne du secours populaire de Piennes, le CCAS de Damelevières a partagé des dons alimentaires (brioches et petits pains) avec le public habituellement soutenu.



©Secours Populaire

Un grand merci au Secours Populaire de Piennes.

## A la Mairie ... & Au SIE



©C. Marchal

C'est après 40 ans de bons et loyaux services à la Mairie de Damelevières que Christine Marchal a pris une retraite bien méritée. Camille Lenancker la remplace au poste de Directrice Générale des Services après 8 ans passés au sein des services du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle.



©C. Lenancker



©J. Lemoine

Félicitations à Bruno Dujardin, Conseiller municipal à Damelevières, élu Mercredi 21 Octobre 2020 Président du Syndicat Intercommunal de l'Environnement.

Le S.I.E gère la distribution d'eau potable pour deux communes Damelevières et Blainville-sur-l'Eau, ainsi que le traitement des eaux usées pour quatre communes Mont-sur-Meurthe et Rehainviller inclus.

## Expression des conseillers minoritaires

Mesdames, Messieurs,

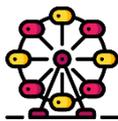
Lors du Conseil Municipal, nous avons voté contre la proposition d'attribution des subventions de fonctionnement allouées aux associations. En effet, nous sommes opposés à la subvention de 635 € attribuée au Syndicat CGT d'autant que ce syndicat bénéficie déjà d'un local mis à disposition de manière permanente. Mais qu'apporte le Syndicat CGT à nos concitoyens ?

Nous souhaitons davantage favoriser les associations qui développent des activités sportives, culturelles, mémorielles, ou d'aide à la personne à domicile.

De même, nous nous sommes opposés au Règlement Intérieur du Conseil Municipal (RI) car le document proposé et mis au vote comportait 32 articles dans son sommaire alors que seuls 28 articles apparaissaient dans le corps de texte (vice de forme). De plus, le RI interdit la publication de photos dans notre espace d'expression. Nous désapprouvons cette restriction. Nous restons vigilants et nous continuerons à vous informer objectivement.

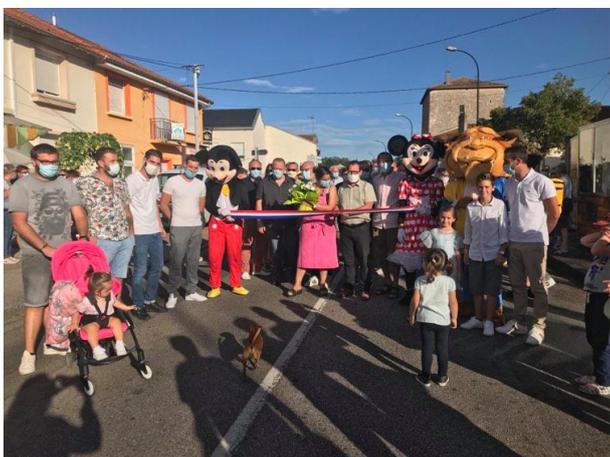
Armelle et Olivier

## Ça bouge à Damelevières ...



### La fête foraine

Cette année encore et le temps d'un long week-end, la rue du Maréchal de Lattre de Tassigny a pris des airs de Foire. La commune a pu organiser sa traditionnelle Fête Patronale pour le plaisir des petits comme des grands !



© J. Lemoine



© J. Lemoine



### La Mirabelle Classic

La 1<sup>ère</sup> édition de la Mirabelle Classic a eu lieu le 11 octobre dernier. Départ de Tomblaine et arrivée à Damelevières avec la présence de la vice-présidente de la fédération française de cyclisme. Excellente organisation et une magnifique course avec des athlètes qui ont dû faire face aux intempéries. Bravo mesdames pour votre courage ! Bravo à la Team Macadam Cowboys qui a fait bonne figure à domicile.



© C. Sontre

## Nos Commerces ...

### Bienvenue !



© A. Gérard

Situés au 10 rue de Lorraine à Damelevières, Justine et Alexandre mettent leur expérience, leur créativité et leur savoir-faire en matière de prestations culinaires pour vos événements (mariage, baptême, anniversaire...)

Ils vous accueillent également pour faciliter votre quotidien en vous proposant des plats du jour, plats cuisinés, pâtisseries salées, plats conviviaux de saison...

La satisfaction de leurs clients leur tient à cœur, ils restent à votre écoute pour vos envies !

**Marché Fermier à Damelevières**

**Rendez-vous Les Vendredis 13 & 27 Novembre De 16h00 à 19h30 Place du Marché**

VILLE DE DAMELEVIÈRES  
de quoi s'y faire !

Centre de la Vieillesse  
Dynamisme Espérance

## COVID -19 / Mesures sanitaires

A ce jour, de nombreuses animations ont dû être annulées suite au COVID-19. Cependant le marché fermier continue et les producteurs locaux sont heureux de vous accueillir tous les 2èmes et 4èmes vendredis de chaque mois de 16h à 19h30 place du marché.

Restez informés en suivant toute l'actu de la ville sur Illiwap – Une appli gratuite sur votre mobile !

L'ensemble du territoire national est placé en état d'urgence sanitaire du 16 octobre au 16 novembre. Le département de la Meurthe-et-Moselle est également soumis à un couvre-feu entre 21h et 6h.

Suivez-les infos régulièrement mises à jour sur : [www.meurthe-et-moselle.gouv.fr](http://www.meurthe-et-moselle.gouv.fr)

- **Marchés Fermier – Place du Marché à Damelevières**

Vendredi 13 Novembre de 16h à 19h30  
Vendredi 27 Novembre de 16h à 19h30

- **Réunions Publiques – Salle Jean Ferrat**

Travaux Route de Blainville  
Mercredi 18 Novembre à 18h  
Travaux Rue du Grand Pré  
Mercredi 2 Décembre à 18h

Afin de respecter les mesures sanitaires merci de vous inscrire en mairie au 03.83.75.70.77. La Priorité sera donnée aux habitants des quartiers concernés.

- **Spectacle Saint-Nicolas des écoles – SIS – Galaxy**

Vendredi 11 Décembre – élèves de primaires

- **Cinéma – MFC Blainville-sur-l'Eau**

Mercredi 4 Novembre - 17h00

- **A vos baskets – Blainville-sur-l'Eau**

Dimanches 22 Novembre et 13 Décembre  
RDV lavoir – rue de la filature – Blainville-sur-l'Eau  
9h00 départ marche 10km  
10h00 départ marche 5km et courses 5 & 10 km  
Gratuit sans inscription - Ouvert à tous  
Respect des consignes sanitaires –  
Masque obligatoire - Départs différés  
par groupe de 6 personnes maximum.



**CINEMA**

TARIFS : PLEIN 6 EUROS  
RÉDUIT 5,50 EUROS MOINS DE 14ANS 4,50EUROS

17h Poly

Maison des fêtes

**Blainville sur l'eau**

Port du masque OBLIGATOIRE  
Dispo en caisse 1 euro

Mercredi 4 novembre

~~20h30 Antoinette dans les Cévennes~~

Annulé Suite au couvre-feu

Grand Est la ligue de l'enseignement  
UNION EUROPÉENNE  
GrandEst ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE  
Culture

## Informations au 29 Octobre 2020

Le 28 Octobre, le Président de la République a annoncé le rétablissement du confinement pour 1 mois à minima – du vendredi 30 octobre au 1<sup>er</sup> décembre 2020. Suite à cette annonce, nous vous confirmons que toutes les manifestations ainsi que les réunions publiques annoncées dans ce bulletin « En direct » d'octobre 2020 sont annulées sauf les Marchés Fermiers maintenus à ce jour.

### *A la mairie*

L'accueil physique et téléphonique restent ouvert :

du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 16h à 18h & le samedi matin de 9h à 12h

☎ 03.83.75.70.77    ✉ [mairie@damelevieres.fr](mailto:mairie@damelevieres.fr)

### *Enfance & Jeunesse*

Le service périscolaire des P'tits Loups reste ouvert : accueil du matin, cantine, accueil du soir et mercredi.

En revanche le Foyer des Jeunes ferme ses portes ! Pour ceux qui le souhaitent vous pouvez suivre, échanger avec les anim's sur la page facebook – [foyerdesjeunesdamelevieres](https://www.facebook.com/foyerdesjeunesdamelevieres).

### *A la Résidence Autonomie André Claudel*

L'accès aux personnes extérieures est interdit sauf pour des visites d'ordre familial. Vous pourrez continuer à venir prendre des nouvelles de vos proches dans le respect du protocole sanitaire.

